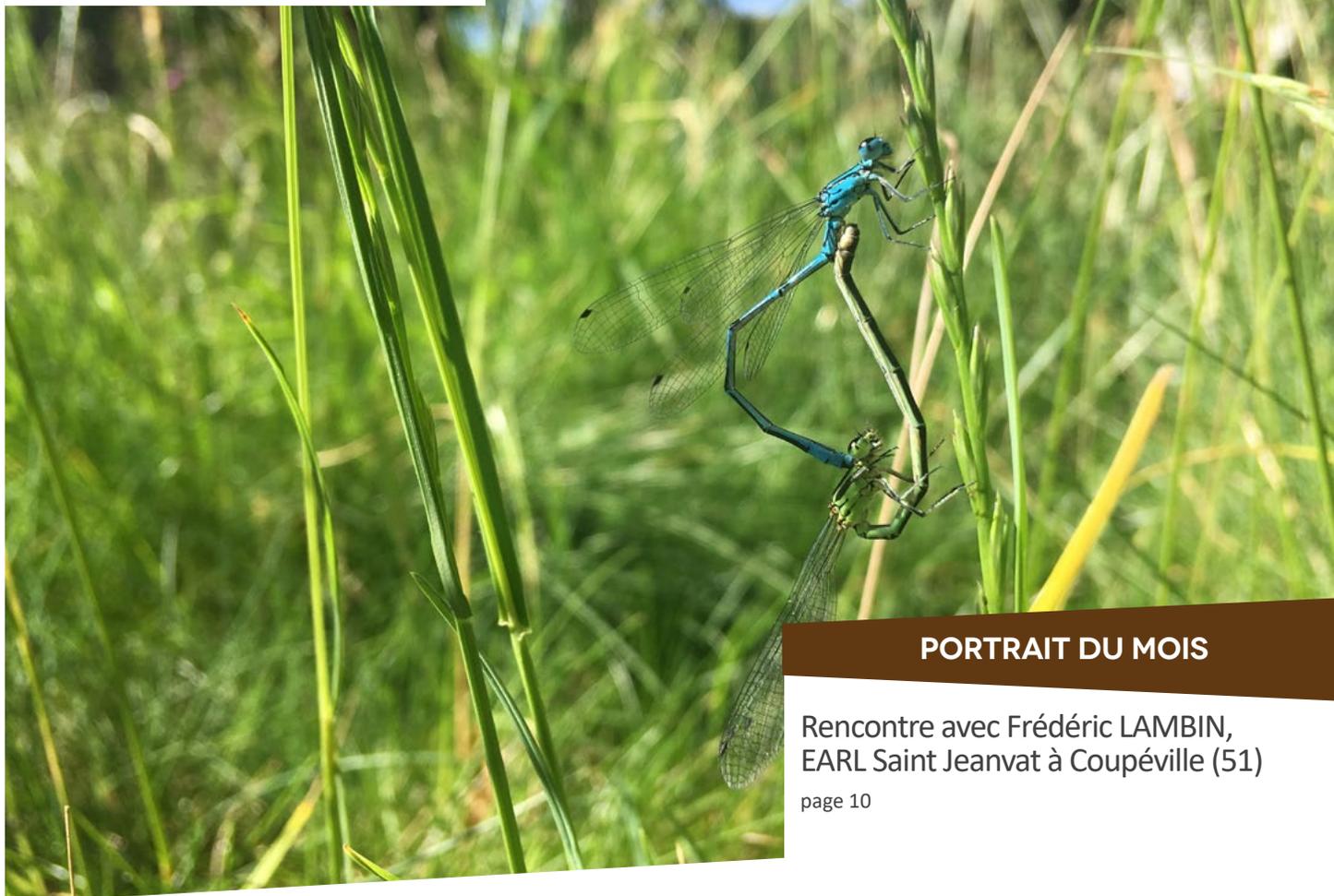


DOSSIER

Haies et Biodiversité

page 6



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Frédéric LAMBIN,
EARL Saint Jeanvat à Coupéville (51)

page 10

PAYSAN BIO LORRAIN
INAUGURE
SES NOUVEAUX LOCAUX
À TOUL

page 3

BIO EN GRAND EST
TIENT SON ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ET DÉBAT DE LA
CONJONCTURE BIO

page 5

LA FILIÈRE BLÉ-FARINE-
PAIN DU PARC NATUREL
DE LORRAINE EST
LANCÉE !

pages 12

PROJET TEAUBIO :
RETOUR SUR
L'OBSERVATOIRE
TOURNESOL BIO 2022

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Paysan Bio Lorrain inaugure ses nouveaux locaux à Toulp.3

NOTRE RÉSEAU

- Bio en Grand Est tient son Assemblée Générale et débat de la conjoncture bio.....p.4

DOSSIER

- Haies et Biodiversité p.6

PORTRAIT

- Rencontre avec Frédéric LAMBIN, EARL Saint Jeanvat à Coupéville (51)..... p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- La filière Blé-Farine-Pain du Parc Naturel de Lorraine est lancée ! p.12
- Des bières bio « Grand Hamster » pour la préservation de la biodiversité..... p.13
- Projet TEauBio : retour sur l'observatoire tournesol bio 2022..... p.14

ANNONCES.....p.15

AGENDAp.16



Céline DECHAUX
Administratrice
des Bio de Haute-Marne



Cultiver la terre selon les principes de l'agriculture biologique, c'est la conviction d'aller dans le bon sens, en alliant la préservation d'une nature qui nous rend tellement de services et l'assurance de permettre au consommateur de prendre soin de sa santé ... Quand on a dit ça, il semble qu'on a tout dit ! Et pourtant, rien n'est moins évident en ce moment ! En effet, entre la remise en cause des aides bio, le désamour apparent des consommateurs pour les produits issus de l'agriculture biologique et l'inflation, le contexte n'est pas très favorable.

Du coup, se pose la question de comment faire pour allier l'augmentation des coûts (carburant, intrants, ...) et la restriction du pouvoir d'achat des consommateurs ? Comment donner envie de consommer mieux, sachant que c'est bon pour le portefeuille, bon pour la planète et bon pour le développement de nos territoires ?

Nous devons toujours mieux communiquer et surtout ne pas lâcher nos convictions : il faut croire en notre modèle d'agriculture et continuer d'aller vers toujours plus d'autonomie et de résilience. Et surtout il nous faut retrouver (ou conserver) le goût de l'entraide et de la solidarité.

Ainsi au sein de la région, une vingtaine de producteurs de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) de Bio en Grand Est dont je fais partie expérimentent la construction d'un GIEE afin d'échanger et d'évoluer dans les techniques culturales mais également pour structurer les amorces d'une filière Grand Est : nous tâtonnons, nous questionnons mais avant tout, nous avançons ensemble. Et plus localement, un groupe de productrices de PPAM haut-marnaises se retrouvent pour échanger, s'entraider, se soutenir et envisager des solutions collectives pour permettre à chacune de vivre de son métier. Tous ensemble, nous trouverons forcément des solutions !

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » dit le célèbre dicton africain.



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie
Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est, LPO Alsace
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 62 | Mai 2023
ISSN : 2558-7668

PAYSAN BIO LORRAIN INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX À TOUL

Pour ses 19 ans d'existence, Paysan Bio Lorrain a pris ses quartiers dans des nouveaux locaux à Toul. L'inauguration a eu lieu le 14 avril en présence de nombreux élus, producteurs, clients et partenaires de la coopérative.

Sous la présidence de Claude ORBION, l'historique de la société a été rappelé pour souligner l'importance de l'organisation collective qui structure l'offre vers la diversité des sites de restauration hors domicile.

Ce nouveau site, très bien situé géographiquement, permettra aux producteurs d'y apporter facilement leurs produits, d'y laisser si nécessaire un stock tampon et de déléguer la partie préparation des commandes et logistique à Paysan Bio Lorrain. Le local et l'organisation sanitaire mise en place ont permis d'avoir d'ores et déjà l'agrément CE.



Tous les élus présents ont réaffirmé leur soutien à la structure et ont souligné l'importance de cette étape pour aider à la structuration de l'offre dans une période où la bio connaît quelques difficultés et où les économies d'échelles sont plus que jamais à rechercher.

 Valérie FRANCOIS
Paysan Bio Lorrain



BRÈVES

LE PRINTEMPS BIO FAIT SON COME-BACK

La 24^{ème} édition se tiendra du 22 mai au 21 juin 2023 !

Que vous soyez :

- Agriculteurs ;
- Transformateurs ;
- Distributeurs ;



Venez faire rayonner

l'agriculture biologique, promouvoir l'agriculture de proximité et faire comprendre pourquoi il est important de produire et consommer bio et local.

Les rendez-vous possibles sont nombreux :

- Fermes ouvertes ;
- Ateliers pédagogiques ;
- Dégustations et ateliers culinaires bio ;
- Animations, jeux concours, etc.
- Conférences, formations ;
- Repas bio en restauration collective et commerciale ;
- Actions de sensibilisation en milieu social, scolaire.

Pour inscrire vos animations suivez ce lien, on vous explique tout :

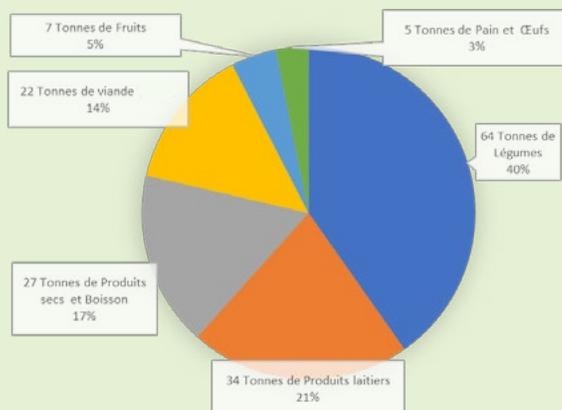
<https://openagenda.com/printemps-bio>

 Agence Bio

L'ACTIVITÉ 2022 DE PAYSAN BIO LORRAIN EN CHIFFRES

850 000 € de chiffre d'affaire

159 tonnes de produits bio commercialisés





BRÈVES

RETOUR SUR L'AG DES BIO DE MEURTHE-ET-MOSELLE

L'Assemblée Générale du GAB 54 s'est tenue le 30 mars dernier à Vézelize avec une trentaine de participants. Des éléments contextuels sur chaque système de production ont été apportés par des producteurs et des salariés de Probiolor, Unébio... Ce temps d'échange a permis à chacun de présenter comment il traverse cette période difficile. Quelques pistes de travail ont été évoquées et verront le jour grâce aux quatre nouveaux administrateurs qui se sont portés volontaires pour faire vivre le GAB. Le nouveau conseil d'administration composé de 3 éleveurs de vaches laitières, 2 maraîchers et une céréalière est à retrouver sur : <https://biograndest.org/bio-de-meurthe-et-moselle/>

L'AG s'est clôturée par une visite de la brasserie artisanale de la Lorraine Perdue à Vézelize avec une dégustation de produits bio locaux. Merci à eux pour leur accueil et leurs délicieuses bières !

**Adèle TRENTESAUX**

adele.trentesaux@biograndest.org



Belle mobilisation pour l'Assemblée Générale du groupement bio de Meurthe-et-Moselle.

BIO EN GRAND EST TIENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉBAT DE LA CONJONCTURE BIO

Le 13 avril s'est tenue l'Assemblée Générale de Bio en Grand Est qui a permis de faire le bilan des activités 2022 du réseau bio. Bio en Grand Est a également proposé un temps fort de débats et d'échanges autour de la conjoncture des marchés biologiques français et européens avec l'intervention de Burkhard SCHAEER du cabinet de conseil Ecozept.

Cette intervention a été suivie d'une table ronde avec les regards croisés de Mathieu BON directeur de la SCIC Solibio, Clément MECKERT directeur adjoint au Moulin des Moines, Jean-Christophe SUSSMANN de la ferme Le potager de Camille, et Nicolas WEISS gérant du magasin Biocoop à Strasbourg-Neudorf.

Un bilan d'activité riche

L'Assemblée Générale de Bio en Grand Est a réuni près de 70 personnes dans l'hémicycle de la ville de Strasbourg. Ce temps statutaire est l'occasion de faire le bilan des activités de l'année passée. 2022 a été pour Bio en Grand Est, structure d'accompagnement des transitions, une année d'accompagnement des fermes en questionnement, des projets de filières et de montage de groupements collectifs. La filière lait a particulièrement mobilisé notre réseau. Les questions autour de la biodiversité sur les fermes et l'adaptation des pratiques face aux changements climatiques ont également occupé les administrateurs et les salariés de Bio en Grand Est. Au regard du contexte, nous avons fait face à des demandes de toutes parts et avons répondu aux appels à projets et mobilisé les moyens humains en conséquence. Le rapport d'activité synthétique est disponible sur notre site internet : <https://biograndest.org/docutheque/>

Une conjoncture délicate

Sur les 20 dernières années, le marché de l'agriculture biologique n'a connu que la croissance en France. Cette dernière, gonflée artificiellement en 2020 pendant les premiers confinements avec les changements d'habitudes des ménages, est en ralentissement en 2021 et en recul net depuis 2022.



L'Assemblée Générale de Bio en Grand Est a réuni près de 70 personnes dans l'hémicycle de la ville de Strasbourg.



Pourtant nous ne sommes qu'à 6,5% de produits bio dans le marché alimentaire français, tandis que plusieurs voisins européens ont franchi le cap des 10%. Nous sommes dans une situation sans précédent cumulant la crise post-covid, le conflit russo-ukrainien et une inflation record, impactant directement les indicateurs de consommation dont celui des produits bio. Cette baisse est variable selon le secteur de production, mais aussi des circuits de distribution. C'est sur les produits frais que les baisses se font le plus sentir (œufs, lait, yaourts, fromages, beurre). La distribution spécialisée et la GMS connaissent des baisses significatives sur les produits bio, tandis que la vente en discount, le marché du vrac ou la vente directe restent en légère progression en 2022. Dès que l'inflation s'arrêtera, nous devrions atteindre une « nouvelle normale ».

Communiquer sur les atouts de la bio : une nécessité

Le baromètre de l'agence bio 2023 montre que la défiance augmente envers les produits bio, le manque d'information persiste. A toutes les échelles, nous devons redoubler de pédagogie et rappeler les atouts de la bio. Ce travail de fourmi est inéluctable si nous souhaitons inverser la vapeur. Comme en témoigne les dernières statistiques qui prouvent que les campagnes comme « BioRéflexe » menées au niveau national et soutenues par le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire ont toute leur place dans ce paysage. Il faut les multiplier et se les réapproprier à tous les échelons car leur impact a pu être évalué positivement sur les consommateurs interrogés. Les crises actuelles exacerbent les faiblesses que le marché bio connaissait déjà. Malgré la confusion ambiante et malgré le contexte difficile, un tremplin pour faire rebondir la consommation bio existe. Même si actuellement, les classes les plus aisées et/ou les classe les plus âgées ont un indice de consommation de produits bio plus fort, il existe environ 30% de consommateurs attachés aux valeurs du bio et prêts à s'engager durablement, parmi lesquels les jeunes sont surreprésentés.

Des retours terrains contrastés, l'espoir d'une reprise partagé

Parmi les intervenants de la table ronde, les points de vue se croisent. A Solibio, société coopérative de demi gros en bio qui réalise environ 50% de son chiffre d'affaire vers la RHD, on s'en sort à peu près avec la loi Egalim. Pour Biocoop Neudorf, magasin spécialisé en produits bio, on ne subit pas trop les effets de la crise même si ce premier réseau de distribution spécialisé au niveau national vit un moment de tension avec un nombre d'ouvertures et de fermetures de magasins équivalents en 2022, pour la première fois. Le magasin de Neudorf n'a ouvert qu'en septembre 2020, mais il a atteint ses premiers objectifs. Pour le Moulin des Moines, entreprise historique de transformation de produits céréaliers bio, créée en 1970, les perspectives d'une reprise sont bien là.

Pour la ferme « Le potager de Camille », le contexte reste anxiogène, avec ses débouchés vers les GMS qui ont fortement réduits.

Malgré tout, cette après-midi s'est conclue dans l'espoir d'une reprise, quasiment annoncée pour 2024. Les deux trimestres à venir seront certainement encore difficiles mais il nous appartient à tous, de pouvoir écrire la suite le plus positivement possible. Pour une agriculture biologique reconnue, à la hauteur des enjeux auxquels le secteur agricole doit répondre.



Joseph WEISSBART
joseph.weissbart@biograndest.org

Julie GALL
julie.gall@biograndest.org

BRÈVES

RETOUR SUR LA COMMISSION ALIMENTATION À LA FNAB

La commission RHD s'appellera dorénavant commission Alimentation.

Pourquoi ? Parce qu'à l'image de cette dernière commission qui s'est tenue le 30 mars, nous parlons de restauration collective, mais pas que ! Les sujets tels que l'accessibilité au bio prennent de plus en plus d'importance dans les GAB/GRAB. Nous avons notamment pu échanger autour de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » qui sortira prochainement, et auquel Bio en Grand Est a prévu de répondre dans l'objectif de déployer le dispositif P.A.N.I.E.R.S déjà mis en place par Bio en Haut de France.

Côté restauration collective, Bio en Haut de France nous a présenté son travail sur le retour en gestion directe, avec un état des lieux des établissements qui ont fait ce choix, les freins, la méthodologie utilisée,... Des ressources précieuses pour mieux accompagner ce type de demande.



Morgane FISCHER
morgane.fischer@biograndest.org





HAIES ET BIODIVERSITÉ

Même si par nature, l'AB favorise la protection de la biodiversité sur les fermes, les agriculteurs bio sont toujours en recherche de la développer au maximum.

C'est pourquoi le réseau se mobilise depuis 2018 pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets, à travers le « Réseau Fermes Biodiversité ». Ce dispositif a été complété depuis 2021 par la mesure « Plantons des haies » du Plan de Relance qui porte spécifiquement sur l'implantation d'arbres et de haies champêtres.

LE RÉSEAU FERMES BIODIVERSITÉ

Le réseau des fermes Bio'Diversité rassemble 9 partenaires (LPO, CPIE54 et 55, CIVAM, ReNArD, FREDON Grand Est, Lorraine Nature Environnement, ARDEAR et Bio en Grand Est) autour d'un objectif commun : identifier la biodiversité présente sur les fermes, proposer et réaliser des aménagements qui lui sont favorables. La Région Grand Est ainsi que les Agences de l'eau sont les partenaires financiers de ce projet qui s'inscrit dans le renforcement des continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue.

Au premier rang des infrastructures agroécologiques favorables à la biodiversité se trouvent les arbres et les haies. Ils permettent en effet d'obtenir une diversité d'espèces et d'habitats, ce qui est favorable aux insectes, auxiliaires des cultures et pollinisateurs.

Les mares sont de véritables oasis de biodiversité en milieu agricole et sont nécessaires notamment à la reproduction des amphibiens et servent de point d'eau pour la faune locale (oiseaux, mammifères, abeilles, et autres insectes). Si elles ont une profondeur suffisante elles peuvent aussi être employées pour l'abreuvement du bétail en période estivale dans un contexte de changement climatique.

Les jachères fleuries sont des refuges pour les pollinisateurs et de nombreux insectes, et aident au contrôle biologique en accueillant les auxiliaires des cultures.

Enfin il est important d'intégrer ces différents aménagements avec les éléments existants et de les relier entre eux afin de créer des corridors écologiques efficaces pour le déplacement des espèces et la colonisation des parcelles.

Bilan du projet :

Cette mobilisation a permis en 4 années l'accompagnement de 86 fermes et la réalisation de :

- **40 inventaires naturalistes** dans les fermes ;
- **20 mares** et des canaux d'hortillonnage ;
- Près de **18 km de haies** ;

- des plantations de **230 arbres fruitiers et 100 arbres isolés** ;
- près de **20 ha de bandes fleuries** ou plantes messicoles ;
- plus de **500 nichoirs** mis en place au sein des fermes ;
- quelques restaurations de murets en pierres sèches, perchoirs à rapaces, refuges pour la petite faune terrestre au travers des tas de bois et tas de pierres ;
- 1 plaquette technique de communication pour diffuser ces pratiques et savoir-faire ;
- des formations spécifiques sur la biodiversité fonctionnelle.

QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

Pour se reproduire, se nourrir, se reposer ou pour migrer, les espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer. Cela permet également aux espèces d'adapter peu à peu leur répartition géographique au changement climatique en atteignant des lieux où les conditions de vie – température ou pluviométrie par exemple - sont plus favorables à leur développement.

Or, l'urbanisation, la construction d'infrastructures comme les routes, les voies ferrées ou les barrages ou encore l'agriculture intensive réduisent la surface des espaces naturels et les fragmentent, limitant ainsi les possibilités de déplacement des espèces.

Pour répondre à cette problématique, une politique de préservation de la biodiversité visant à maintenir et à remettre en bon état les continuités écologiques dans les territoires a été mise en place : la Trame verte et bleue (TVB). Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces.

Source : OFB Trame verte et bleue : une politique intégrée (ofb.gouv.fr)

Exemples de réalisation :



Création d'une mare.

Exemple d'une mare « en haricot » avec des pentes douces juste après la réalisation et une fois la colonisation par la végétation spontanée.



Réseau de 3 mares avec connexion humide avec une source.

Réouverture partiel du milieu, creusement des 3 mares et création de la zone humide pour accueillir une faune et une flore patrimoniale. Les photos ont été prises l'année suivant leur création, avec la colonisation de la flore spontanée et l'arrivée rapide de nombreuses espèces de faune : grenouilles, crapauds, couleuvres, libellules, autres insectes.



Implantation d'une haie double.

Suites du projet :

Devant l'engouement porté par ce projet, le collectif, rejoint par Meuse Nature Environnement, a souhaité candidater à nouveau à un appel à projet régional pour continuer cette dynamique et la renforcer, avec comme objectif plus de 100 fermes à accompagner d'ici 2026. La réponse des financeurs à cette candidature est attendue d'ici l'été prochain. D'ici là vous pouvez nous contacter pour que l'on recense vos besoins en accompagnement.

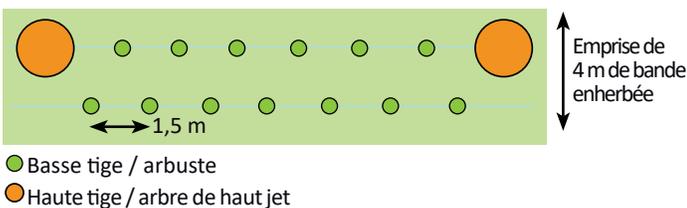
PLANTONS DES HAIES



Initiée lors du Plan de Relance en 2021, la mesure « Plantons des haies » avait pour objectif d'implanter 7 000 km de haies en 2 ans sur l'ensemble du territoire français, afin d'augmenter significativement les dynamiques de plantation de haies et d'arbres sur les surfaces agricoles.

En effet, les haies et les arbres champêtres jouent de nombreux rôles d'intérêt général (protection de la ressource en eau, protection des cours d'eau, lutte contre l'érosion des sols, limitation des risques d'inondation), mais aussi agronomiques (contribution au bien-être animal, effet brise vent, refuge pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures, stockage de carbone) et environnementaux (abris pour de nombreuses espèces animales, supports de diversité végétale, maillons constitutifs de la trame verte et bleue).

Les haies peuvent être sur un seul rang, ou sur deux rangs, avec ou sans protection, mixtes (basses tiges et hauts jets) ou simplement composées d'arbustes.



Dans ce projet, afin de permettre une bonne reprise de la haie et lui laisser la possibilité de se développer correctement, elle doit être couplée à la mise en place d'un pied de haie (bande enherbée). Par ailleurs, c'est dans cet espace que les auxiliaires de culture (comme les carabes) se trouvent. Ils en ont en effet besoin pour accomplir leur cycle de vie, se déplacer, se réfugier et se nourrir.

Les agriculteurs biologiques sont particulièrement demandeurs de ces aménagements car ils leur permettent également de les séparer des parcelles voisines conduites en agriculture conventionnelle et limiter les risques de dérive.

La diversité d'espèces végétales est recherchée dans les projets car elle crée des habitats variés propices à l'accueil d'une diversité d'espèces animales. Il existe près de 70 essences locales d'arbres et d'arbustes adaptées au climat de la région.



Exemple d'essences locales en Grand Est : Troène, Viorne lantane et Fusain.

Bilan du projet :

Bio en Grand Est et ses partenaires (Haies Vives d'Alsace, ReNard, LPO, CIVAM de l'Oasis, CPIE 54 et 55, Sylvaterra, Meuse Nature Environnement) ont accompagné **212 projets** (dont 62 par BGE) ce qui a permis la plantation de **160 km de linéaires de haies** (dont 40 km par BGE) et **100 km d'alignements d'arbres** (dont 21 km par BGE).

Le saviez-vous ?

Les Agriculteurs bio sont ceux qui plantent le plus !

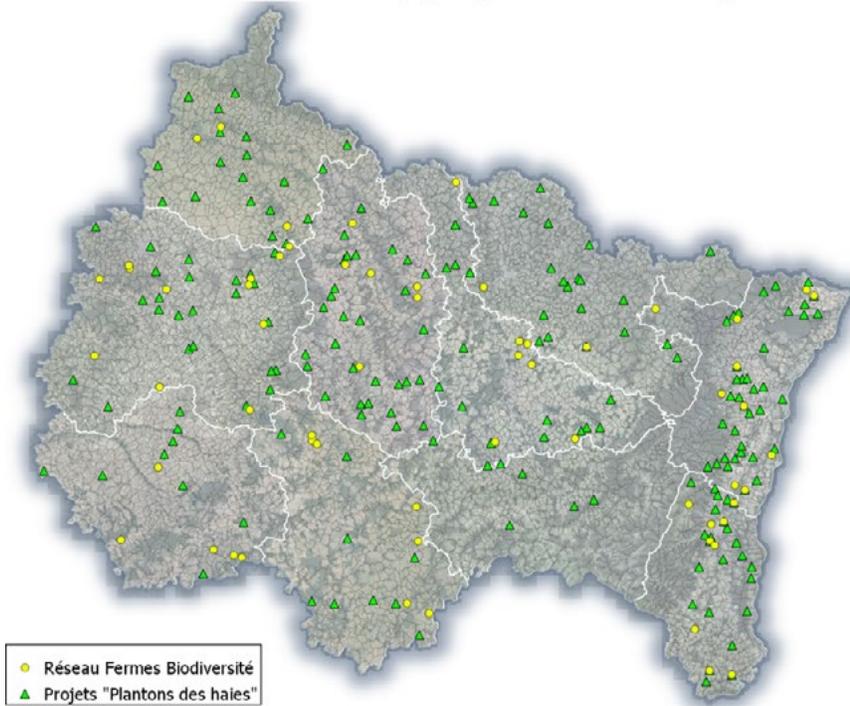
En effet, sur les 392 projets déposés dans tout le Grand Est, toutes structures confondues (BGE, Chambres d'Agriculture, Parc Régional, Fédération de Chasse, ...) **44 % des bénéficiaires sont des agriculteurs bio** (chiffres DRAAF), alors qu'ils ne représentent qu'environ 10 % des exploitants.

Suites du projet :

Afin de poursuivre la dynamique de plantation, la Région Grand Est a décidé de mettre en place la mesure FEADER « Agroforesterie » pour 2023 – 2024, qui a pour but de soutenir financièrement les porteurs de projet qui souhaiteraient s'engager dans la plantation de haies ou d'alignement d'arbres intraparcellaires sur des terres agricoles en Grand Est.

Bio en Grand Est a candidaté en février dernier pour faire partie des structures accompagnatrices, une réponse devrait nous être donné d'ici le mois de juin.

Localisation des fermes accompagnées par Bio en Grand Est et ses partenaires



Avec ces deux projets, et grâce aux partenariats noués avec les associations environnementales locales, près de 300 fermes de toute la région et de toutes les productions ont été accompagnées par notre réseau.

L'accompagnement des producteurs bio sur la question de la biodiversité sur les fermes va se poursuivre.

Vous avez des projets ou des questions, contactez nous :

Emilie POQUET : 06 45 18 10 63 /

emilie.poquet@biograndest.org

Mickael COUCHOT : 06 95 63 71 54

mickael.couchot@biograndest.org



Emilie POQUET

emilie.poquet@biograndest.org

Mickael COUCHOT

mickael.couchot@biograndest.org

QU'EST-CE QUE L'AGROFORESTERIE ?

L'agroforesterie c'est l'association d'arbres et d'une production agricole sur une même parcelle. Elle regroupe à la fois les associations arbres-cultures et les associations arbres-animaux. La haie en milieu agricole est donc un système agroforestier parmi d'autres : les alignements d'arbres, les prés-vergers, les prés-bois, les noyers avec élevage et cultures, les parcours volaille...

Ce système apporte une diversification de la production sur le long terme avec du bois d'œuvre, du bois énergie, du fourrage pour le bétail, de la plaquette bois pour la litière des animaux d'élevage ou la production de fruit.

Les techniques agroforestières permettent de diminuer le plus possible la compétition avec les cultures en place en conduisant l'arbre à développer son système racinaire en profondeur afin qu'il puise l'eau et les minéraux dans les couches profondes et crée un micro-climat en surface par l'évaporation qu'il génère. La matière organique et donc la fertilité du sol s'améliore avec la dégradation des feuilles en surface.

Le projet doit prendre en compte les particularités de la parcelle, l'orientation par rapport à la course du soleil, le sens des vents dominants, la présence éventuelle de ruissellement, de zones humides ainsi que les besoins de l'exploitant (ombrage, brise-vent, auxiliaires de culture, ...), c'est pourquoi un accompagnement technique est nécessaire.



RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC LAMBIN, EARL SAINT JEANVAT À COUPÉVILLE (51)

Peux-tu nous présenter ton parcours ?

Après un BTS Agronomie au lycée de Somme-Vesle (51), j'ai été salarié de l'exploitation de mes parents à partir de 2013. Puis, je me suis installé en 2017 sur 18 hectares avant d'intégrer l'EARL SAINT JEANVAT l'année suivante.

Comment es-tu venu à la bio ?

En novembre 1999, mon père a commencé une première conversion en bio de 37 hectares. Puis, à mon arrivée sur la ferme en 2013, nous avons repris une conversion progressive vers l'AB jusqu'à convertir 100 % de l'exploitation en 2017 et être 100 % bio en 2019. N'étant pas intéressé par le conventionnel et les produits phytosanitaires, je souhaitais que l'ensemble de l'exploitation soit en bio.

Quelles cultures peut-on retrouver sur ta ferme ? Quels sont tes débouchés ?

Aujourd'hui, sur la ferme de 310 hectares, on retrouve du blé tendre, de l'orge, du colza, de la luzerne, du pois protéagineux associé à de l'orge, du pois fourrager associé à du triticale, du chanvre, du lin, du lentillon associé au seigle, de la betterave sucrière, de l'épeautre (si contrat) et de l'avoine (si contrat). Exceptés les betteraves sucrières qui partent pour Cristal Union, le chanvre pour La Chanvrière de l'Aube et la luzerne pour Sundeshy, le reste des cultures est vendu à la coopérative Cérésia. Etant équipé pour préparer les grains sur l'exploitation, nous livrons souvent directement le blé au Moulin Courtin. Cependant, nous avons choisi de passer par la coopérative pour assurer la commercialisation (ex : s'il y avait un problème de qualité ou de rendement une année) et pour assurer l'approvisionnement du moulin.

Par ailleurs, nous vendons en direct les lentillons champenois (6 tonnes/an) et une partie du lin (1,5-2 tonnes/an). La vente directe se fait en sachet de 500g à 1kg directement dans des grandes et moyennes distributions, des magasins de producteurs, des dépôts-ventes, des marchés, des foires et lors d'animations de village, ainsi que pour la restauration collective. Pour accéder à certains marchés de la grande et moyenne distribution, nous passons également par un acheteur / revendeur.



Frédéric LAMBIN

Quelles sont les autres activités de ton exploitation ?

Nous faisons de la prestation pour du triage et du séchage. Les installations de la CUMA du lentillon, dont nous faisons partie, sont sur l'exploitation (trieurs à plat, rotatif, alvéolaire, optique, table densimétrique) et nous trions les lentillons des membres de la CUMA (150-200 tonnes/an). Puis, nous avons également construit une nouvelle unité de triage, séchage et stockage pour l'exploitation. Cette unité, opérationnelle depuis la moisson 2020, comporte 12 cellules de stockage (1200 tonnes de stockage possible), un trieur rotatif, un trieur optique, ainsi qu'un séchoir en colonne à gaz. Ainsi, cette année, nous avons pu trier 20-30 tonnes de lentilles vertes et du blé également. Nous avons séché 70 tonnes de chènevis pour La Chanvrière de l'Aube, mais également un peu de maïs et de tournesol pour Cérésia. Enfin, nous faisons également un peu de stockage en prestation pour Cérésia.

Combien êtes-vous sur la ferme et comment fonctionnez-vous ?

Actuellement, nous sommes 4 à travailler sur la ferme : mon père Didier LAMBIN, ma mère, un salarié et moi-même. Ma mère s'occupe de la comptabilité et de la partie vente directe. Mon père s'occupe des champs et de l'administratif également. Enfin, avec le salarié, je m'occupe des champs et de la partie triage, séchage et stockage.

Quels sont tes futurs projets ?

Nous avons travaillé depuis plusieurs années à diversifier notre assolement et notamment à y intégrer les cultures du chanvre et de la betterave sucrière, ce qui a conduit à des investissements associés (ex : robot Farmdroid pour le désherbage des betteraves, bâtiment de stockage pour les pailles de chanvre). Puis, nous avons réalisé l'unité de triage, séchage et stockage récemment. Aucun gros investissement n'est ainsi prévu dans un futur proche. En revanche, ma compagne, qui travaille actuellement en restauration, envisage de s'installer sur la ferme et de reprendre le travail de ma mère qui partira bientôt en retraite. Enfin, si le dossier de demande pour l'Indication Géographique Protégée (IGP) pour le lentillon champenois aboutit, nous pourrions avoir un nouvel essor pour le lentillon et notamment une réflexion pour de la commercialisation en commun avec plusieurs exploitations. De plus, nous réfléchissons également pour construire un petit local dédié pour la vente directe.



Nouvelle installation de triage, séchage et stockage de l'EARL SAINT JEANVAT

Que penses-tu de l'AB dans le contexte actuel ?

Je n'ai pas ressenti une crise aussi importante pour mon exploitation que ce que les médias rapportent pour la bio. Nous avons vu une petite chute du prix des céréales, mais surtout une forte augmentation du prix des intrants (carburants et engrais). Nous sommes peu impactés par de possibles augmentations du coût de la semence car nous travaillons avec des semences de ferme et pour palier l'augmentation des engrais, nous avons fait l'impasse sur le Patenkali pour les luzernes cette année.

Présentation de la ferme

SAU certifiée : 310 ha (Ferme 100 % bio)

UTH : 4

Production bio : Ferme 100 % bio en polycultures. Culture du blé tendre, de l'orge, du colza, de la luzerne, du pois protéagineux associé à de l'orge, du pois fourrager associé à du triticale, du chanvre, du lin, du lentillon champenois associé au seigle, de la betterave sucrière, de l'épeautre et de l'avoine

Autres activités : Prestation pour du triage, du séchage et un peu de stockage

Débouchés : Cérésia, La Chanvrière de l'Aube, Cristal Union, Sundeshy et vente directe (lentillons champenois et lin)

Engagements : Commission bio de Cérésia

CUMA : membre de la CUMA du lentillon et de la CUMA des Naux (pour le chanvre)

J'ai l'impression que la bio n'a aucune reconnaissance au niveau national. Beaucoup de choses dites sont infondées selon moi. Par exemple, « Consommer bio coûte cher » est une idée reçue qui n'est pas forcément vraie. Pour moi, le consommateur d'aujourd'hui est très volage et ne prend pas ses responsabilités face à ses convictions. Il ne veut pas voir de pulvérisateurs dans les champs mais il n'achète pas forcément bio.

Enfin, les consommateurs ne s'y retrouvent plus entre les différents labels (ex : HVE, Zéro pesticides, ...). Je pense qu'il y a des choses à faire autour de la communication pour la bio.

Que dirais-tu à ceux qui réfléchissent à passer en bio ?

Aujourd'hui, il n'y a pas de difficultés à passer en bio à condition que les débouchés soient sécurisés en amont de la conversion. De plus, en bio, il ne faut pas rester sur un système qui ressemble au conventionnel. Il faut absolument se diversifier : diversifier son assolement (ex : introduction du colza, du chanvre et de la betterave sucrière sur notre exploitation) et/ou diversifier ses activités (ex : transformation à la ferme).



Propos recueillis par
Aurélien PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

BRÈVES

CULTIVER L'AVENIR AVEC LES CÉRÉALES PRIMITIVES EN SUD ALSACE

Jeudi 23 mars, au fournil de la ferme MOYSES, a eu lieu l'AG constitutive de l'association « Blés d'avenir ». Rassemblant 4 agriculteurs, 1 salarié et 2 boulangères, cette nouvelle association a pour but d'apporter un cadre permettant :

- La consolidation des débouchés, incluant les éventuels investissements et la communication ;
- Les recherches techniques / comparatives et la mutualisation des savoir-faire ;
- La gestion d'un conservatoire de semences.

Ce moment partagé a permis d'échanger sur les tests en cours de viennoiseries et de pâtes. La communication devrait par ailleurs être développée en 2023, avec la participation à des festivités locales et l'animation d'ateliers.



Emilie POQUET
emilie.poquet@biograndest.org

ENCORE UNE BELLE RÉUSSITE POUR RELANGES BIO

Avec plus de 4000 visiteurs, Relanges Bio a encore connu un beau succès.

Les producteurs bio vosgiens organisés dans l'association Repas Bio 88 ont servi 550 repas cuisinés à partir de leurs produits, le tout à des prix abordables. Une belle façon de faire découvrir les produits bio locaux.



LA FILIÈRE BLÉ-FARINE-PAIN DU PARC NATUREL DE LORRAINE EST LANCÉE !

Après plus de deux années d'un travail piloté par le Parc naturel régional de Lorraine en collaboration avec Bio en Grand Est et les Chambres d'agriculture de Lorraine, les premiers pains issus de blés bio produits sur le territoire du Parc sortent des boulangeries Lorraines partenaires depuis le mois dernier.

Retour sur 2022, une année riche en activités pour concrétiser la filière

Très diversifiés, les travaux menés en 2022 ont eu pour but d'aboutir à la concrétisation de cette filière de proximité : réunions avec l'ensemble des acteurs, tests de panification auprès de boulangers et de mouture avec les moulins, organisation de 2 formations à destination des boulangers et paysans-boulangers, tournage de vidéos promotionnelles et préparation de toute une panoplie de supports de communication (sacs à pain, flyers et affiches) ont rythmés l'année. Les acteurs de la filière peuvent se féliciter d'avoir mené à bien tous ces travaux et sont désormais fédérés autour d'un cahier des charges commun. Producteurs, coopérative, meuniers et boulangers sont maintenant dans les starting-blocks pour développer la filière en misant sur la communication et les actions de promotion de la démarche que le Parc organise sur son territoire.

Rôle des acteurs et chiffres clés



20 PAYSANS NON MEUNIERES

Parcelles situées sur le Parc. Approvisionnement en blés bio selon un cahier des charges renforcé (AB + pratiques agro-écologiques).



COOPERATIVE PROBIOLOR

Collecte et contrôle qualité des grains. Tri et assemblages variétaux. Stockage en fermes relais ou sur site de production. Livraison du blé aux moulins.



2 MOULINS ARTISANAUX

Situés dans les Vosges, l'un écrase sur cylindres et l'autre sur meule de pierre. Egalement dans leur champ d'action : la promotion des farines bio auprès des boulangers et la livraison des sacs de farines.



32 BOULANGERS INTERESSES

Installées en Meuse, Moselle et Meurthe et Moselle, ces boulangeries 100% bio ou mixtes souhaitent valoriser les farines bio et locales dans leur gamme de pain et viennoiseries.

Et maintenant ?

Environ 60 tonnes de blés de la moisson 2022 ont déjà été écrasées au 1er trimestre 2023 (45 tonnes de farines obtenues) et 120 tonnes sont d'ores et déjà réservées pour la récolte 2023. Le Parc réfléchit également à étendre la filière à d'autres céréales panifiables (seigle & épeautre). Des actions de promotion sont prévues pour la semaine du goût dans plusieurs écoles Meurthe-et-Mosellane ; un concours de la meilleure baguette du Parc en partenariat avec les CFA est par ailleurs en cours de préparation. Enfin, de nouvelles formations à destination des boulangers seront organisées au cours de l'année 2023 (savoir communiquer sur ses pains, panifier avec des farines bio et panification de variétés anciennes).



Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org

DES BIÈRES BIO « GRAND HAMSTER » POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

5 bières, 5 saveurs, portées par un collectif de brasseries artisanales bio en Alsace. Une première. Bendorf au Neudorf, La Narcose à Scharrachbergheim-Irmstett, l'Altruiste à Scherwiller, S'Humpaloch à Lautenbach et la brasserie des 4 pays à Hirtzbach. Quand boire une bière rime avec la préservation de la biodiversité et la valorisation des efforts réalisés par chaque maillon du champ à la chope, c'est enthousiasmant, et on apprécie encore plus la dégustation.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Plan National d'Actions pour préserver le Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de la plaine d'Alsace (2019-2028) et fait suite à la sortie de la farine T65 Cricetus, du pain et de la baguette proposés par le Moulin Kircher localisé à Ebersheim et à la mise en place du Groupement d'Intérêt Economique « Grand Hamster d'Alsace » immatriculé en juillet 2022 (voir encadré). Bio en Grand Est s'est investi dans l'animation de ces filières et a fédéré autour de la table les acteurs principaux de ce projet à partir de juin 2022 pour créer une gamme de bières 100% bio, 100% locale pour préserver le Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de la plaine.

L'orge d'hiver récoltée en juin l'année dernière a subi les tests de germination en septembre qui ont permis d'assurer sa valorisation dans la filière brassicole. L'orge a été maltée à Maltala, première malterie artisanale et 100% bio, sortie de terre en juin 2022 à Bergheim et qui a pour objectif de proposer du malt bio local pour des produits qui ont du sens. Chaque brasseur a reçu le même malt et a élaboré sa recette en fonction de son inspiration. Les houblons ont été choisis individuellement par chacun et sont 100% bio et alsacien. Les brassages de cet hiver donnent des résultats diversifiés, à l'image de la biodiversité, avec une palette de saveurs inédite : une IPA pour Bendorf, une blonde houblonnée pour l'Altruiste, une blonde Pale Ale pour la Narcose, une blonde au lierre terrestre pour S'Humpaloch, et une blonde Lager pour la brasserie des 4 Pays.

Ce premier brassage est éphémère, et vue l'engouement suscité depuis la sortie des bières le 6 avril, il est sûr qu'il n'y en aura pas pour tout le monde ! Encore mieux, on voudrait que les cuves soient vides avant le retour de la moissonneuse dans les parcelles ! Si vous voulez trinquer à la biodiversité, si vous voulez faire déguster des bières savoureuses et engager le débat, dépêchez-vous ! retrouvez les dans les réseaux de distribution de chaque brasserie. S'Gelt !



Julie GALL
julie.gall@biograndest.org

5 bières, 5 saveurs
par un collectif de
brasseries artisanales
pour la biodiversité

LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT ECONOMIQUE : « GRAND HAMSTER D'ALSACE »

Afin d'obtenir une gouvernance partagée du développement de ces filières innovantes, afin de partager une communication et une identité graphique commune, le GIE « Grand Hamster d'Alsace » a été immatriculé en juillet 2022. Les membres fondateurs siègent au sein de chaque collège. Pour le collège producteur : la ferme Humann et l'Association Faune Sauvage Alsace. Pour le collège transformateur : le Moulin Kircher, le Moulin des Moines et Alsace Biscuits Traditions. Pour le collège consultant : la Chambre d'Agriculture d'Alsace et Bio en Grand Est. Ces collèges sont amenés à évoluer en fonction du développement des filières.



BRÈVES

**DES NOUVELLES HAIES
AUTOMNE-HIVER 2022-2023**

Bio en Grand Est a l'immense plaisir de vous annoncer les naissances en série de haies cet automne-hiver 2022-2023.

Les 10 nouveaux propriétaires visités en Alsace et Moselle semblent déjà fiers et heureux. Leurs travaux agricoles, adjoints à celui des pépiniéristes, des bénévoles et des entreprises et associations de paysagisme ont permis de planter avant les pluies de ce printemps. Les visites des dernières semaines montrent feuilles et fleurs aux yeux contemplatifs... Ainsi que quelques indices de présence de la faune sauvage. Terrestre et aérienne. Beau travail d'équipe et mission biodiversité accomplie pour cette saison ! Nous souhaitons désormais longue vie à ces nouvelles plantations.



Emilie POQUET
emilie.poquet @biograndest.org



C'est le printemps pour les 4000 plants amenés cette saison sur les terres agricoles du site de la ferme Saint-André à Cernay (68). Cygnes, hérons et aigrettes s'ébattent en liberté dans le méteil au moment de la photo.

**PROJET TEAUBIO : RETOUR SUR
L'OBSERVATOIRE TOURNESOL BIO 2022**

Depuis 2022, Bio en Grand Est est associé à l'institut technique Terres Inovia pour le projet TEauBio aux côtés de Cérésia, des Chambres d'agriculture de la Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Haute-Marne et de Châlons-en-Champagne Agglo. Ce projet, cofinancé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Grand-Est, vise à développer la filière tournesol biologique en Champagne-Ardenne (cf. Les Lettres AB 55 – oct. 2022 pour une présentation du projet).

Dans ce cadre, un observatoire de 25 parcelles de tournesol bio a été menée en 2022 par les différents partenaires chez une vingtaine d'agriculteurs. L'objectif était notamment l'acquisition de références locales sur les itinéraires techniques du tournesol bio. Sur chaque parcelle, 4 visites ont été réalisées (cf. schéma pour le détail des paramètres suivis).

4 visites aux étapes clé du tournesol

1 visite à la levée

- => Structure du sol
- => Peuplement
- => Vitesse de levée
- => Bioagresseurs
- => Adventices



1 visite début de floraison

- => Qualité du pivot
- => Peuplement
- => Indice foliaire
- => Nombre de feuilles vertes
- => Adventices

1 visite avant récolte

- => Adventices
- => Bioagresseurs
- => Evolution de maturité

1 visite fin floraison +30j

- => Nombre de feuilles vertes
- => Maladies

La campagne 2022 s'est achevée sur des rendements corrects (20,7 qx/ha en moyenne) dans une grande majorité des situations malgré l'année chaude et sèche. Deux parcelles ont été retournées suites à des dégâts oiseaux, localisés sur certains secteurs (sud Ardennes). Cette année, le principal facteur limitant a été le salissement des parcelles (faux-semis impossibles avec les faibles précipitations à l'implantation) : croissance pénalisée et effets négatifs jusqu'à la fin du cycle du tournesol.

De belles réussites (30-35 qx/ha) ont été observées sur des parcelles avec une structure du sol favorable à l'implantation, un bon enracinement de la culture, un peuplement homogène et régulier à la levée (7-8 pieds/m²), un salissement maîtrisé et un indice foliaire total à floraison entre 2,1 et 2,5.

Cet observatoire sera reconduit en 2023 sur une trentaine de parcelles. L'ensemble des données de l'observatoire 2022 sera bientôt accessible sur le site de Bio en Grand Est.



Aurélié PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

**TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR**

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion. La plus-value d'Agribiolien réside dans l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.



Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien au moment de l'édition de ce numéro. Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

FOURRAGES

VEND. Foin de Luzerne R22 bio, très feuillu, très belle qualité, lot de 60 bottes de 600kg (40 bottes de première coupe + 20 bottes 2ème coupe). 150 euros/tonne.

Localisation : Meurthe-et-Moselle

CHERCHE. Foin bio de la vallée de Meuse, fauche tardive. 100 euros/tonne

Localisation : Meuse

CÉRÉALES

VEND. 3 tonnes de seigle fourrager bio amber+ elego vrac ou big-bag. 350 euros/tonne.

Localisation : Moselle

ANIMAUX

VEND. à réserver 15aine de chevrettes de 8 jours courant février. Race Lorraine. Troupeau sans CAEV ni paratub (prise de sang). Au contrôle laitier officiel

Localisation : Meurthe-et-Moselle

FONCIER ET FERMES

HAUT-RHIN - recherche associé en vue de transmission.

Ferme de montagne dans le 68 bovin lait en bio transformation de toute la production munster, tomme, produits frais, quelques porcs le tout vendu en circuit court cherche un futur associé(e) pour un départ en retraite en 2026 période de salariat, parrainage pour voir compatibilité. Poste polyvalent suivie troupeau en priorité sinon transformation, administratif, conduite de tracteur. Exploitation à taille humaine, parts sociales modérées, autonome en fourrage, énergie, we, vacances, bien être pour les personnes et les animaux, échange d'idées bienvenue. Il y a un autre projet moins urgent mais à réfléchir : la création d'une ferme auberge si ça vous dit on peut en discuter
Pour en savoir plus : PERRIN JB 06 15 62 16 62/ jean.perrin@bbox.fr

MEUSE - Salarié agricole cherche ferme à reprendre pour s'installer.

Recherche une exploitation agricole de 100 à 200 ha à dominante céréalière dans la Meuse, secteur Fresnes en Woëvre pour une installation. Actuellement salarié d'une exploitation céréalière. Titulaire d'un BPREA. Personne calme. Avec ou sans achat d'une partie du foncier de celle-ci en fonction du cédant. Apport de capitaux. Période de salariat envisageable avant installation. Possibilité d'association avant départ en retraite (transmission progressive).
Contact : Nicolas PAYEN-REMY Tél. : 06 38 66 76 69 / nico.payen@gmail.com

VOSGES - CHERCHE FERME

Recherche ferme en polyculture élevage sur le massif vosgien ou à proximité. L'objectif est d'installer un atelier vache allaitante et un atelier maraîchage (2 personnes). Si vous souhaitez transmettre votre exploitation je suis disponible pour échanger de plus amples informations.
Contact : Thomas Gremillet : 06 77 43 97 95 / thomas.gremillet@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Formation

Entomofaune auxiliaire : comment la favoriser en arboriculture biologique ?

Mardi 6 juin - Dangolsheim (67)

Contact : Maryna FRÉNE-BOGDANOK : maryna.bogdanok@biograndest.org / 06 43 10 02 84

LES RENDEZ-VOUS BIODIVERSITE/CLIMAT

Séminaire

Séminaire de clôture du projet VinBioDiv

Vendredi 16 juin - Kientzheim (68)

Contact : Clément LAMY : clement.lamy@biograndest.org / 07 88 76 02 09

LES RENDEZ-VOUS TRANSMISSION

Théâtre-forum

Elle a pourtant les pieds sur terre ?!

Jedi 4 mai - Château Salins (57)

Outil théâtral d'échange et de sensibilisation sur le rôle des femmes en agriculture.

Co-organisé avec le lycée agricole pour un partage entre paysan.nes et futurs candidat.e.s à l'installation.

Sur inscription :

Patricia HEUZÉ : gab57@biograndest.org / 07 81 49 19 61

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Marché Bio de Bar-le-Duc

Marché de producteurs bio

Samedi 6 mai

Lieu : Bar-le-Duc (55)

Contact : Mickaël COUCHOT : gab55@biograndest.org

Fête

Printemps Bio en Haute-Marne

Dimanche 7 mai

Lieu : Coiffy-le-Haut (52)

Contact : Maëlle DROUAILLET : gab52@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Fête

Fête du lait bio

Samedi 3 juin

Lieu : Domaine Becker - Zellenberg (68)

Dimanche 4 juin

Lieu : GAEC du Bois - Margut (08)

Lieu : Earl «Il était une ferme» - Horbourg-Wih (68)

Lieu : GAEC BAGARD - Azoudange (57)

Dimanche 17 juin

Lieu : Ferme Coccinelle - Witternheim (67)

Plus d'informations : <https://fete-du-lait-bio.fr>



Fête

Fête de la Bio

Dimanche 11 juin

Lieu : Tours-sur-Marne (51)

Contact : Pauline BOGE : agrobio51@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Fête

Foire Bio des Ardennes – 2ème édition

Dimanche 18 juin

Lieu : Bairon et ses environs (08)

Contact : Amélie LENGREND : agrobio08@biograndest.org / 06 18 18 72 55

PRINTEMPS
BIO
22 MAI - 21 JUIN

L'occasion de faire rayonner l'agriculture biologique, promouvoir l'agriculture de proximité et faire comprendre pourquoi il est important de produire et consommer bio et local.